

DOSSIER DE PRESSE

13 novembre 2012 à 14h

Colloque de lancement de la démarche d'élaboration
du projet de territoire départemental «Lozère 2020»

Lozère 2020 Projet de territoire



Contact presse :
Elodie LEHNEBACH
Attachée de presse
04.66.49.66.07/06.84.95.87.33
elehnebach@cg48.fr



Parce qu'il faut anticiper pour construire des projets ambitieux, le Conseil général de la Lozère a décidé de poursuivre son plan d'actions « Lozère 2007-2013 » avec une nouvelle feuille de route : « Lozère 2020 ».

Une ambition pour le territoire

La réflexion Lozère 2020 s'appuiera sur de nombreux échanges avec les acteurs du territoire, une coordination à l'échelle départementale et amènera tous les Lozériens à prendre en main le destin de leur territoire et leur avenir. Cela nécessite la mobilisation des habitants, élus, acteurs économiques et sociaux, publics et privé. Pour que chacun puisse suivre l'avancée et le déroulement de la démarche, une adresse internet a été spécifiquement créée : www.2020.lozere.fr

Un projet en lien avec les schémas et stratégies régionales, départementales et locales

- Articulation avec le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT)

- Le projet Lozère 2020 s'articulera avec les schémas ou stratégies existantes à l'échelle départementale, notamment :

- le schéma départemental du Tourisme,
- le schéma départemental des zones d'activités économiques,
- le schéma départemental d'enseignement artistique,
- le schéma directeur départemental d'alimentation en eau potable...

Ainsi qu'avec les réflexions et schémas en cours :

- les travaux menés sur l'attractivité,
- les travaux du réseau accueil départemental,
- le schéma départemental des solidarités,
- le schéma départemental d'aménagement numérique,
- le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux...

- Le projet Lozère 2020 développera un lien avec les projets de territoire « locaux » définis ou en cours de définition. Ainsi devront être intégrés à la réflexion : les projets de territoire, notamment transcrits au travers de chartes de territoire, sur différentes zones en Lozère : les Parcs (Parc National des Cévennes et Parcs Naturels Régionaux en préfiguration) et Pays.

Lozère 2020, comme projet de développement aura au cœur une volonté de développement durable combinant des approches économique, environnementale et sociale du développement.

Cette démarche s'inscrit également dans le projet d'attractivité du territoire initié par le Conseil général.

Tous mobilisés

Elus, acteurs locaux, population, agents de la collectivité, tous associés pour contribuer au projet Lozère 2020.

Un travail sur le territoire à l'échelle des 5 bassins de vie : ce travail sera basé sur l'écoute des élus locaux et de la population avec une journée par bassin de vie pour recueillir des réactions sur le bilan de Lozère 2007-2013 et engager une phase de co-construction sur l'avenir.

Des réunions territoriales. L'idée est d'ouvrir assez largement les premières réunions permettant à toutes personnes intéressées de participer. Ce travail de terrain à l'échelle des bassins de vie permettra une meilleure identification des problématiques locales et des projets opérationnels du territoire.

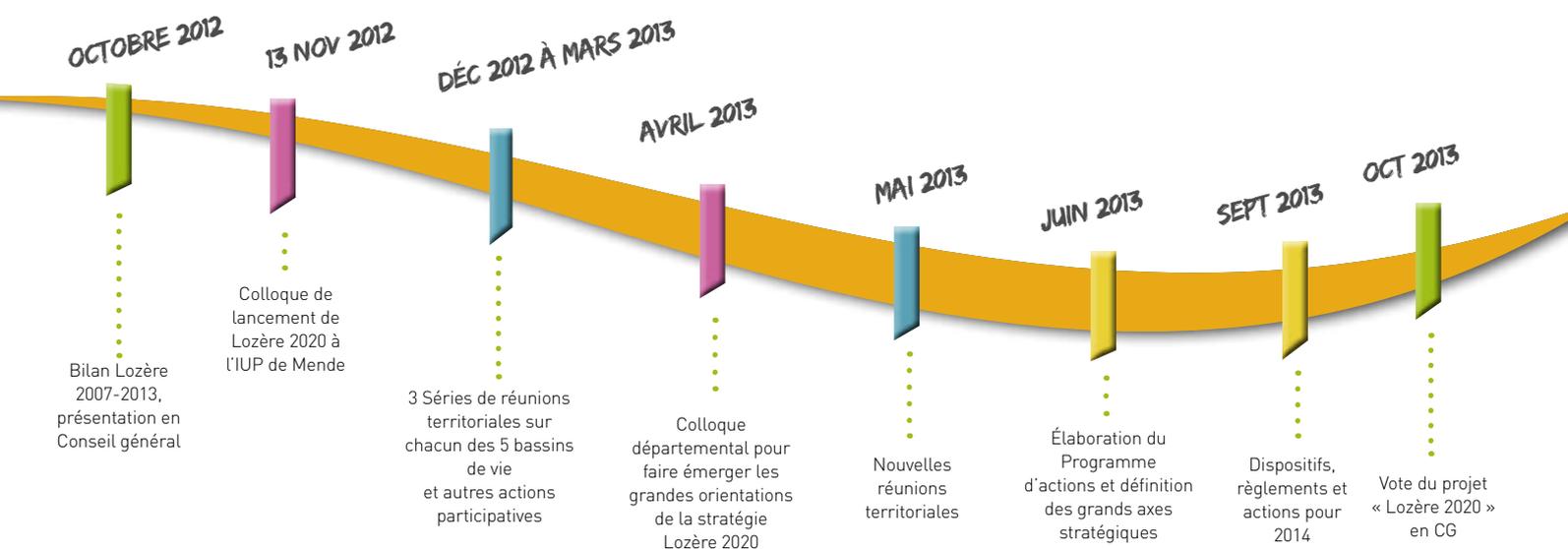
Les élus départementaux : présents tout au long de la démarche. Ils seront naturellement en charge de la décision finale sur le projet et suivront la démarche tout au long du processus d'élaboration de Lozère 2020.

Un réseau des agents de développement : un travail sera mené dans le cadre de l'élaboration du projet Lozère 2020 avec les agents de développement du territoire, permettant d'amorcer un réseau de travail avec ces acteurs du développement local.

Un temps de travail avec les collégiens et les étudiants: Les collégiens seront les jeunes actifs de l'horizon 2020. Impliquer les jeunes dans le projet de développement du territoire apportera un autre regard sur le projet

Un colloque pour la définition de la stratégie. Ce colloque départemental permettra de faire le point sur l'avancement de la démarche en avril-mai 2013 et d'intégrer tous les travaux réalisés dans le cadre du projet pour en faire émerger les grandes orientations de la stratégie Lozère 2020. Ce colloque rassemblera tous les acteurs associés au projet à un moment ou à un autre...

LES TEMPS FORTS



Le programme de la journée

A l'ordre du jour de ce colloque de lancement : le bilan du dernier plan d'actions Lozère 2007-2013, les perspectives pour le territoire d'ici 2040 et la présentation de la démarche Lozère 2020.

LE PROGRAMME

- 14h00 - Accueil des participants
- 14h30 - Ouverture des travaux
Présentation du **Bilan de "Lozère 2007-2013"**
- 15h30 - Interventions **Le contexte de l'élaboration du projet de territoire Lozère 2020**
 - Sophie Audric - INSEE
Bilan démographique et projections de population à l'horizon 2040 pour la Lozère
 - Marc Dedeire - ART-Dev (Acteurs, Ressources et Territoires dans le Développement)
Université Montpellier 3
Vers des ruralités plurielles en France : quelles opportunités et menaces ?
- 16h30 - Présentation de la **démarche d'élaboration du projet "Lozère 2020"**
- 17h00 - Conclusion de la journée
et goûter lozérien



Réunion publique
Lozère 2007-2013
à l'IUP de Mende



Le bilan Lozère 2007-2013

Lozère 2007-2013 a guidé l'action du Conseil général durant cette période et a servi de référence tant pour les chantiers sous maîtrise d'ouvrage du Département que pour les actions financées dans le cadre des aides départementales.

Avec **un taux de réalisation de plus de 95%** soit 41 actions mises en œuvre sur 43 (+ 4 actions supplémentaires), « Lozère 2007-2013 » a tenu ses promesses et montre l'implication du Conseil général pour assurer le développement de la Lozère, bien au-delà de ses compétences obligatoires.

Pour Jean-Paul Pourquier, le président du Conseil général, « nous pouvons être satisfaits de ce bilan et de son action très positive pour le territoire. Au nom de l'Assemblée Départementale, je remercie tous ceux qui se sont impliqués et ont été associés de près ou de loin à ce beau projet. Je donne d'ores et déjà rendez-vous à toute la population lozérienne pour nous aider à bâtir ensemble Lozère 2020 ».

Un bilan satisfaisant

Certaines actions emblématiques réalisées par la Collectivité ont marqué le plan d'actions Lozère 2007-2013.

Ce sont, entre autres, la création d'une instance foncière, la mise en place de bourses d'installation pour les futurs médecins généralistes et dentistes, la télémédecine, le soutien aux activités économiques, la création de Lozère Energie, la modernisation des EHPAD, ou encore la mise en place du Réseau Accueil Lozère, etc.

Le saviez vous ?

La brochure complète du Bilan Lozère 2007-2013 est téléchargeable sur lozere.fr

D'autres actions emblématiques

L'aménagement du territoire départemental

Désenclavement physique :

- Poursuite de la modernisation du réseau routier départemental
- Soutien aux offres de transport à la demande en faveur des populations fragilisées (personnes âgées, personnes handicapées...)

Désenclavement numérique :

- Développement de solutions d'accès à l'Internet haut débit pour l'ensemble des foyers, des entreprises et des services publics du département
- Installation de la fibre optique le long de l'A75 (330 kms de fibres optiques)
- Mise en oeuvre du Schéma Départemental des Technologies de l'Information et de la Communication
- Téléphonie mobile : poursuite de la résorption des zones blanches
- Equipement informatique des collèges (1,5 M€)

EN CHIFFRES

59 M€

entre 2007 et 2013 investis sur le réseau routier départemental





Développement économique

Entre 2007 et 2012, l'investissement du Conseil général sur les zones d'activités a porté sur 14 projets, représentant plus d'1M€ d'aides.

- Le Conseil général a créé son agence Lozère Développement en juillet 2007.

En 5 ans, **47 projets ont été accompagnés**, dont 23 ont donné lieu à une création ou à une implantation en Lozère, ces entreprises représentent **53 emplois** en septembre 2012.

- Création et transmission d'entreprises : Le Conseil général a soutenu 150 projets économiques entre 2008 et 2012 pour 1,15 M€ euros de subventions départementales et 1,1 M€ de subventions européennes.

- Création de 2 Résidences d'Entreprises Lozériennes installées En Réseau - RELIER à Saint-Alban-sur-Limagnole et à Saint-Bauzile

- Dans le cadre du Réseau lozérien de l'accueil, le Conseil général soutient le **développement de télécentres** pour l'accueil de télétravailleurs dans de bonnes conditions. 5 projets ont été retenus : à Langogne, Villefort, Meyrueis, Saint Chély d'Apcher, Marvejols avec au total 40 000 euros d'investissements financés et 15 000 euros d'aide au démarrage.

Tourisme

- Mise en place du schéma départemental du tourisme pour la période 2010-2016 : 17 actions opérationnelles issues du schéma et plus de la moitié d'entre elles engagées à ce jour.



EN CHIFFRES

7,6 M€

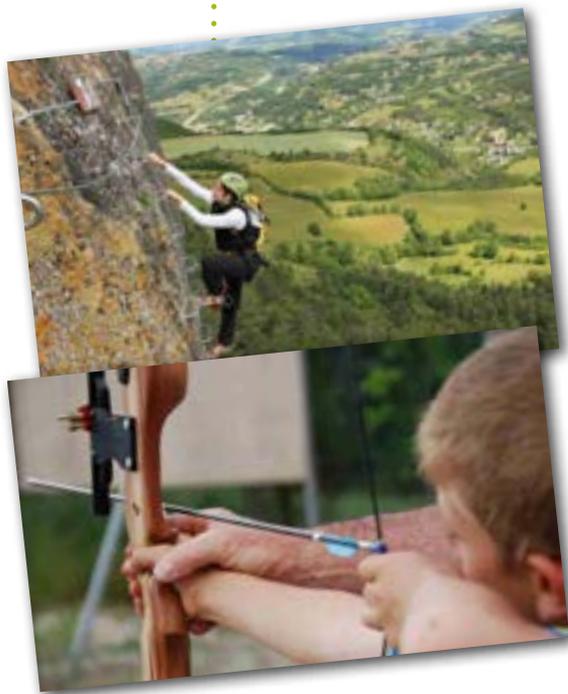
entre 2007 et 2012 pour 70 projets structurants ce qui a engendré 50 M€ de travaux



Eau et assainissement

- Mise en oeuvre du schéma directeur départemental d'alimentation en eau potable.

- Accompagnement des collectivités dans la mise en oeuvre des scénarios structurants découlant du SDDAEP, appui à structuration intercommunale des services pour une meilleure gestion des infrastructures, l'animation et l'appui technique pour la mise en oeuvre des 13 projets structurants issus du schéma permettant de sécuriser l'approvisionnement en eau potable.



Sport

- Le Département finance les 26 comités départementaux sportifs représentant une discipline sportive pour la Lozère ainsi que les équipes sportives évoluant au niveau national.
- En 2011, 118 clubs ont bénéficié de l'aide sur la formation des jeunes sportifs avec intervention de professionnels.
- Participation aux frais de transports vers les piscines pour les écoles primaires
- Mise en place de l'opération Été Sport Nature. De 2006 à 2010 : près de 8 000 places ont été utilisées auprès d'une trentaine de prestataires lozériens participant au dispositif.

Coordination des activités de pleine nature en mettant en place la CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires). Le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires est en cours d'élaboration.

- création de 6 via-ferrata en Lozère,
- plan de gestion du Cirque des Baumes.

Aménagements de villages

EN CHIFFRES

95 M€

de travaux entre 2007 et 2012 pour
525 projets structurants et représentant
27 M€ de subventions



Culture

- Mise en place d'un portail culturel départemental sur internet dont la mise en ligne est prévue entre la fin de l'année 2012 et le début 2013.
- Schéma départemental d'enseignement artistique, soutien au fonctionnement des structures culturelles et artistiques, aux manifestations culturelles, à la création artistique.
- Financement des projets culturels portés par des associations et l'École Départementale de Musique de la Lozère (EDML).

Patrimoine

- Protection et mise en valeur du patrimoine mobilier notamment celui des communes.
- L'inventaire du patrimoine mobilier. La plupart des communes a été inventoriée puisqu'il n'en reste qu'une vingtaine.
- travail de conservation préventive pour les oeuvres du patrimoine local.



EN CHIFFRES

2,2 M€

pour 2010 et 2011, dans le cadre des
nouveaux règlements, qui sont venus en
soutien à 104 initiatives culturelles.